

Initiatives ministérielles

meurs ou non. C'est pour cette raison qu'ils comptent maintenant une main-d'oeuvre aussi spécialisée. J'ai constaté, pendant mon séjour en Suède, que les gens étaient consternés de voir que le taux de chômage avait grimpé à 1,9 p. 100.

Je me suis aussi efforcé de travailler avec des agriculteurs de ma localité qui font partie d'associations agricoles. Certaines entreprises agricoles dépendent d'un bassin de main-d'oeuvre agricole pendant les récoltes. Pour qu'elles puissent compter sur une main-d'oeuvre stable, nous devons assurer des prestations d'assurance chômage aux travailleurs agricoles pendant les mois d'hiver. Le travail saisonnier est une réalité inéluctable au Canada. J'ai tenté de rencontrer les associations de travailleurs agricoles, afin de leur demander ce que je pouvais dire au gouvernement pour lui faire comprendre que si ces travailleurs n'étaient pas admissibles à l'assurance-chômage, ils devraient tout simplement se réinstaller dans d'autres régions.

Je commence notamment à me demander si le gouvernement ne tente pas de forcer tout le monde à aller s'établir dans le sud de l'Ontario. Essaie-t-il de ruiner les provinces de l'Atlantique, de forcer les gens à quitter ces provinces, les Prairies et le centre de la Colombie-Britannique, pour aller s'établir dans le sud de l'Ontario?

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'interviens afin de participer une fois de plus au débat sur les modifications que le gouvernement se propose d'apporter au régime d'assurance-chômage au Canada. Je le fais pour deux raisons. La première, c'est qu'à l'instar de mes collègues néo-démocrates et d'autres députés de ce côté-ci de la Chambre, je trouve tout à fait répugnant ce que le gouvernement tente de faire par le biais de ce projet de loi. La seconde raison, et la plus importante, c'est que des milliers de Canadiens ne peuvent tout simplement faire savoir au gouvernement que sa proposition est mesquine, malveillante et tout à fait inéquitable.

Nous avons parcouru tout le pays et entendu bien des groupes et bon nombre de particuliers exprimer leur opposition à ce projet de loi. En fait, une grande majorité des mémoires reçus étaient contre ce projet de loi, mais le gouvernement a choisi de faire la sourde oreille. Cependant, ce qui est encore plus répréhensible, c'est le fait qu'un grand nombre de groupes représentant ceux qui seront le plus durement touchés par ce projet de loi n'ont même pas eu droit à une audience. Alors que nous

siégeons dans les hôtels de luxe, les intéressés faisaient la queue aux banques d'alimentation. Or, en fait, à la suite de l'adoption de ce projet de loi, les files devant les banques d'alimentation seront encore plus longues et la pauvreté de bon nombre de Canadiens n'en sera que plus grande.

Ce projet de loi tend à réajuster le marché du travail. Il vise à modifier le comportement des chômeurs, selon la terminologie utilisée par le gouvernement. En définitive, cette mesure draconienne a pour but de détruire des localités et des familles, de briser le moral des gens qui sont déjà les plus défavorisés.

En l'occurrence, on affecte à des programmes de formation des crédits qui étaient censés aller au soutien du revenu.

Personne ne prétend que la formation en elle-même n'est pas une bonne chose, mais il ne faut pas s'en tenir à de beaux principes et voir plutôt ce qui se cache, en fait, derrière les programmes de formation au Canada. La formation n'est pas une panacée. Ce n'est pas la seule solution au chômage.

Il suffit de se pencher sur l'évolution de notre économie depuis dix ans, depuis la dernière grande révision du régime d'assurance-chômage, pour constater une polarisation croissante sur le marché du travail. Il y a d'une part, les emplois spécialisés, fort bien rémunérés et d'autre part, les emplois non spécialisés, mal rémunérés.

Un chômage élevé tout au cours des années 1980 en chiffres relatifs et absolus a entraîné la prolifération d'emplois temporaires et à temps partiel. Le taux d'emploi dans le secteur des services, où les salaires sont relativement faibles, a augmenté de façon marquée. Le gouvernement n'est pas étranger à ce phénomène. Et cela, parce que le gouvernement n'a pas su mettre en oeuvre une véritable politique de plein emploi ni réorienter la restructuration de l'économie canadienne.

Le député d'en face qui désapprouve tellement ce que je dis aura une chance de s'exprimer lorsque j'en aurai terminé.

Le problème avec lequel nous sommes aux prises n'est pas tant une pénurie de travailleurs qualifiés mais bien une pénurie d'emplois spécialisés et très rémunérateurs. Nous avons l'une des mains-d'oeuvre les plus qualifiées au monde. Ce qu'il faut faire, c'est lui donner du travail.

On peut voir que la formation constitue un élément nécessaire mais non suffisant.